

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 14 avril 2016

L'an **deux mil seize, le quatorze avril, à 21h00**, le Conseil Municipal de la commune de **LAGARDE ENVAL**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Daniel RINGENBACH.

Etaient présents : M. Daniel RINGENBACH, Mme Isabelle LAGARDE, M. Cyril VIEILLEFOND, Mlle Julie AURIOL, Mme Angéla SOUFFRON, M. Pierre TEYSSANDIER, M. David NICOLAS, M. Yves RIGAL, Mme Martine BARATTE-FIALIP, Mme Patricia COURTOIS, M. Gilles GUITARD, M. Olivier BROSSARD, M. Tim TRAINS.

Etaient absents : M. Jean-Baptiste VERDIER.

Procurations : -

Secrétaire : M. Cyril VIEILLEFOND. a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2016-019 : Vote des taxes.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe les taux des trois taxes locales de la façon suivante pour 2016 :

- TH : 6,51 %
- TFB : 10,47 %
- TFNB : 73,97 %

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2016-020 : Vote du budget principal.

Présentation et vote DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL de l'exercice 2016

Le Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement :

libellés dépenses	dépenses de l'exercice	libellés recettes	Recettes de l'exercice+ résultat reporté
011 - charges à caractère général	324 416	013- atténuation de charges	2 292
012 - charges de personnel & ass.	246 009	70 - produits des serv, du domaine	100 467
65 - autres ch. de gestion courante	46 165	73 - Impôts et taxes	218 494
66 - charges financières	12 620	74 - dotations et participations	221 036
67 - charges exceptionnelles	408	75 - autres produits de gest.	16 241
022 - dépenses imprévues	0	77 - produits exceptionnels	3 484

023 - virement section inv.	155 264	002- résultat reporté	227 510
042 - opération d'ordre transfert entre section	4 642		
Total des dépenses de fonctionnement	789 524	Total des recettes de fonctionnement	789 524

Vote détaillé des subventions aux associations et organismes de droit privé : Le montant des subventions a été voté à l'unanimité

NOM DE L'ASSOCIATION	pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	vote du Conseil Municipal à l'unanimité
association des amis de B.D.P.	50	50	50
Association Parents d'élèves	200	200	200
Association "au bon coin des pêcheurs"	200	200	200
Club "Les Gardillous"	200	200	200
Club de Pétanque	200	200	200
Comice Agricole	75	75	75
Coopérative scolaire	1 500	1 500	1 500
Football Club Lagarde/Ste Fort.	200	200	200
Groupement sanitaire	50	50	50
Gymnastique féminine	200	200	200
J.M.F.	150	150	150
La Souris Verte	-	200	200
Oxygène section Ping-Pong	200	200	200
Protection Civile	50	50	50
Prévention Routière	50	50	50
Société de chasse		200	200
Bar associatif le Gardillou		200	200
Divers	575	800	800
TOTAL article 6574	3 900	4 725	4 725

Dépenses d'investissement

Libellés des projets -Dépenses	RAR	nouveaux projets	Total
Déficit reporté		78 990	78 990
1641 (1) - remb. Emprunts		71 094	71 094
2031 (107) - études éclairage public	492	- 492	0

2031 (162) - études urbanisme		10 000	10 000
204171 (107) - éclairage Public		6 145	6 145
20422 (128) - extension réseau téléphonique		5 862	5 862
2051 (130) - logiciels Ecoles	2 017		2 017
2111 (83) - acquisitions foncières	85 072		85 072
21318 (153) - pierre Monument		1 500	1 500
2158 (132) - signalétique		2 000	2 000
2181 (132) - numérotation des rues		3 000	3 000
2168 (156) - reliure registres CM et arrêtés		101	101
2183 (110) - école numérique rurale		3 276	3 276
2183 (130) - acquisition matériel de bureau		111	111
2188 (130) - matériels divers, outillage		1 421	1 421
2188 (99) - aire de jeux	8 820	15 000	23 820
2312 (147) - columbarium		20 000	20 000
2313 (166) - local Chasseur		20 000	20 000
2313 (130) - travaux divers bâtiments	1 810	16 987	18 797
2313 (165) - maison Fage		27 000	27 000
2313 (132) - accessibilité bâtiments et voirie	28 236		28 236
2315 (98) - revêtements généraux		27 120	27 120
2315 (107) - éclairage public	1 200	- 1 200	0
2315 (164) - travaux budget fonds de sections		8 345	8 345
2315 (131) - city stade		20 000	20 000
2312 (1) - transfert frais d'études cimetière		3 404	3 404
TOTAL :	127 647	339 664	467 311

Recettes d'investissement :

Libellés des projets -Recettes	RAR	nouveaux crédits	Total
021- virement de la section de fonctionnement		155 264	155 264
10222- FCTVA		10 523	10 523

10226 - taxe aménagement		14 000	14 000
1068 - réserves		65 522	65 522
1323 (098) - revêtements généraux	6 465	9 157	15 622
1323 (110) - école numérique rurale		819	819
1341 (110) - école numérique rurale		1 365	1 365
1323 (132) - accessibilité bâtiments et voirie	11 550		11 550
1341 (132) - accessibilité bâtiments et voirie	23 100		23 100
1323 (147) - columbarium		3 710	3 710
1341 (147) - columbarium		2 990	2 990
1323 (131) - city stade		4 800	4 800
1641 (80) - emprunt	100 000	50 000	150 000
2802 (1) - amortissements doc d'urbanisme		1 472	1 472
28031 (1) - amortissement frais d'études		144	144
280422 (1) - amortissements subvention d'équipement		50	50
28051 (1) - amortissement concessions, brevets et licences		2 976	2 976
2031 (1) - transfert frais d'études cimetière		3 404	3 404
TOTAL :	141 115	326 196	467 311

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte ce budget par 9 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2016-021 : Vote du budget de l'eau

Présentation et vote DU BUDGET DE L'EAU de l'exercice 2016

Le Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

libellés dépenses	dépenses de l'exercice	libellés recettes	Recettes de l'exercice résultat reporté
011- charges à caractère général	62 448	70 - vente des produits, serv.	71 916
012 - charges de personnel & ass.	16 771	75 - autres produits de gestion courante	65
014 - atténuation de produits	23 558		-
65 - autres charges de gestion courante	197	77 - produits exceptionnels	-
66 - charges financières	492		-

023 - virement section inv.	17 138	002 - résultat reporté	57 798
042 - opérations .d'ordre transfert entre sections	18 044	042 - opérations. d'ordre transfert entre sections	8 869
Total des dépenses d'exploitation	138 648	Total des recettes d'exploitation	138 648

Section d'investissement :

libellés dépenses d'investissement	dépenses de l'exercice	RAR	libellés recettes d'investissement	Recettes de l'exercice+ résultat reporté	RAR
01 - solde positif reporté	964		001- excédent reporté		
1391 - reprise sur subventions	8 869		10222 - FCTVA	1 028	
1641 - emprunts et dettes assimilées	5 750		1068 - réserves	6 274	
2156 (42) - acquisition compteurs	2 000		021 - virement section d'exploitation	17 138	
2315 (42) - compteur d'antenne	4 140		2813 - Amortissement constructions	208	
2315 (53) - interconnexion Lagarde/Ste Fortunade		5 310	28156 - Amortissement matériels	786	
2315 (58) - extension réseau (viabilisation Mestre)	6 199		28158 - Amortissement réseaux	16 278	
2315 (46) - extension réseau les Jordes	1 128		2818 - amortissement autres immobilisations	772	
2315 (59) - extension réseau la Vaysse	6 161				
2315 (60) - extension réseau Ceaux	1 963				
TOTAL	42 484		TOTAL	42 484	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte ce budget par 9 voix pour et 4 abstentions.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2016-022 : Budget de l'assainissement.

Présentation et vote DU BUDGET ASSAINISSEMENT de l'exercice 2016

Le Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

libellés dépenses	dépenses de l'exercice	libellés recettes	Recettes de l'exercice résultat reporté
011 - charges à caractère général	41 600	70 - vente des produits, serv.	15 103
012 - charges de personnel & ass.	4 193	74 - subventions d'exploitation	3 019

014 - atténuation de produits	3 763	75 - autres produits de gestion courante	17
65 - autres charges de gestion courante	1	77 - produits exceptionnels	0
66 - charges financières	0	002 - résultat reporté	44 302
023 - virement à la section d'investissement	10 661		
042 - opérations d'ordre transfert entre sections	6 088	042 - opérations. d'ordre transfert entre sections	3 865
Total des dépenses d'exploitation	66 306	Total des recettes d'exploitation	66 306

Section d'investissement :

libellés dépenses d'investissement	dépenses de l'exercice	RAR	libellés recettes d'investissement	Recettes de l'exercice+ résultat reporté	RAR
01- solde reporté			001- excédent reporté	4 448	
1391 (1) - reprise sur subventions	3 865		021 - virement du fonctionnement	10 661	
203 (38) - frais d'études extension réseau		2 520			
218 (39) - grilles lagune	1 000		203 - Transfert frais d'études extension réseau	2 520	
2313 (39) - création local technique	1 000		28158 - Amortissement réseaux	6 088	
2315 (38) - extension réseau (viabilisation Mestre)	12 812				
2315 (1) - transfert frais d'études extension réseau	2 520				
TOTAL	23 717		TOTAL	23 717	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte ce budget par 9 voix pour et 1 contre et 3 abstentions.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2016-023 : Institution d'une caution secondaire lors de la location de l'espace polyculturel.

Le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il serait souhaitable de responsabiliser les administrés lors de la location de l'espace polyculturel en mettant en place une caution relative aux dommages causés sur le mobilier et sur le matériel.

Il propose de fixer cette caution à 100 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal accepte la mise en place d'une caution d'un montant de 100 € relative aux dommages causés sur le mobilier et sur le matériel mis à disposition lors de la location de l'espace polyculturel.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2016-024 : Abonnement au réseau d'eau.

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité un avis favorable à la demande de raccordement au réseau d'eau potable de Monsieur CAPITAINE Frédéric et demande que le raccordement au réseau existant soit à la charge du pétitionnaire.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2016-025 : Point lecture : convention

Lors de l'assemblée plénière du 19 décembre 2014, le Conseil Départemental a adopté à l'unanimité le plan départemental de développement de la lecture et des bibliothèques pour la période de 2015-2019.

Ce plan prévoit, notamment, que pour bénéficier des services de la BDP, les communes actuellement desservies devront signer une convention avec le Conseil Départemental dans laquelle seront précisés les engagements réciproques des deux parties.

La signature de cette convention permettra à la commune de pouvoir bénéficier des aides départementales selon les conditions d'attribution précisées dans le plan et ses annexes.

Ces dispositions s'appliquent à toutes les communes bénéficiant d'un dépôt de la BDP qu'elles aient ou non déjà signé une convention dans le cadre de l'ancien plan.

La commune doit donc régulariser sa situation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à signer une nouvelle convention avec la bibliothèque Départementale de prêt.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h25

Le Maire,
Ringerbach Daniel

